

# COMMUNE DE CHÂTELLERAULT

## Délibération du conseil municipal

du 8 novembre 2018

n°24

page 1/2

### EXTRAIT:



Nombre de membres en exercice : 39

PRESENTS ( 27 ) : JP. ABELIN, M. LAVRARD, J. MELQUIOND, L. RABUSSIÉ, P. MIS, AF. BOURAT, M. BEN EMBAREK, F. BRAUD, G. MAUDUIT, C. FARINEAU, J. DUMAS, B. ROUSSENQUE, D. BEAUDEUX, JC. GAILLARD, JP. MEUNIER, E. PHILIPONNEAU, N. CASSAN FAUX, A. BEN DJILLALI, Y. ERGÜL, H. PREHER, P. BARAUDON, G. MICHAUD, F. MERY, L. BRARD, S. LANSARI CAPRAZ, D. CROCHARD, L. GUILLARD.

POUVOIRS ( 12 ):

E. AZIHARI mandante a pour mandataire JP. ABELIN  
T. BAUDIN mandant a pour mandataire M. LAVRARD  
F. BRAILLARD mandant a pour mandataire J. MELQUIOND  
E. FARHAT mandante a pour mandataire L. RABUSSIÉ  
G. MESLEM mandante a pour mandataire P. MIS  
M. MONTASSIER mandante a pour mandataire à AF. BOURAT  
A. LAURENDEAU mandant a pour mandataire M. BEN EMBAREK  
C. PAILLER mandant a pour mandataire à G. MICHAUD  
K. WEINLAND mandante a pour mandataire à F. MERY  
M. METAIS.mandante a pour mandataire S. LANSARI-CAPRAZ  
Y. GANIVELLE mandant a pour mandataire à P. BARAUDON  
E. AUDEBERT mandant a pour mandataire L. BRARD

EXCUSES ( 0 ):

Nom du secrétaire de séance : Yasin ERGÜL

**RAPPORTEUR : Madame Nelly CASSAN-FAUX**

**OBJET : Réalisation d'un support vidéo pour promouvoir les structures ressources locales intervenant dans le domaine des addictions**

*Dans le cadre du Contrat Local de Santé (CLS) de Châtellerault et plus particulièrement dans le cadre de l'axe de travail « santé mentale et addictions », un groupe de partenaires a souhaité orienter ses travaux sur la sensibilisation et l'information du grand public.*

*Une des actions vise à faire connaître les structures ressources locales traitant de la problématique des addictions :*

- **Le CSAPA** – Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie – qui dépend du Centre Hospitalier Henri Laborit
- **Le CAARUD** – Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des risques pour Usagers de Drogues – qui dépend de l'association AIDES
- **Vie Libre** – Association d'aide aux malades alcooliques et à leurs proches, de prévention et de lutte contre l'alcoolisme

*En effet, une meilleure visibilité de ces structures faciliterait l'orientation et l'accès aux soins des personnes.*

*C'est pourquoi, le groupe d'acteurs a décidé de travailler à la création d'un support vidéo permettant à la fois de sensibiliser et d'informer le grand public à la thématique des addictions et à leur prise en charge.*

*Pour cela, le groupe s'est rapproché du « 4 » (structure communautaire à destination du public jeune) et plus particulièrement du studio vidéo. Il a été convenu que le support serait réalisé par des jeunes issus des structures partenaires telles que le Centre social d'Ozon, la MJC*

**COMMUNE DE CHÂTELLERAULT**

**Délibération du conseil municipal**

**du 8 novembre 2018**

**n°24**

**page 2/2**

*des Renardières, la Mission Locale Nord Vienne et l'École de la 2ème Chance.*

\* \* \* \* \*

**VU** la délibération n°19 du conseil municipal du 28 novembre 2011 relative au Contrat Local de Santé 2012-2016,

**VU** le contrat local de santé signé entre la Commune, l'ARS et l'Etat le 12 décembre 2011,

**CONSIDERANT** la nécessité de fixer par convention les rôles et responsabilités des parties impliquées dans la réalisation de cette action,

**CONSIDERANT** l'intérêt de ce projet pour la prévention des addictions auprès de la population,

Le conseil municipal, ayant délibéré, décide :

- d'autoriser le maire ou son représentant à signer la convention de partenariat pour la réalisation d'un support vidéo avec les partenaires de l'action ( Centre hospitalier H. Laborit, AIDES, Vie Libre, ANPAA, MJC des Renardières, Centre social Ozon, Mission Locale Nord Vienne, École de la deuxième chance, Grand Châtellerault) et toutes pièces relatives à ce dossier

**UNANIMITÉ**

Certifiée exécutoire

Par le maire de CHATELLERAULT

Publié à la mairie, le **12 NOV 2018**

Pour ampliation,

Pour le maire et par délégation,

La responsable du service juridique

Nadège GROLLIER

